

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28649**

Intitulé

Responsable animation de clubs enfants

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Klaxon rouge	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) Responsable animation de clubs enfants organise et anime les activités ludiques destinées aux enfants et aux adolescents , aux tranches d'âges bien définies :

3 - 6ans, 7 - 9ans, 10 -12 ans, 13 - 16 ans.

Il(elle) est chargé(e) de l'organisation pratique des activités (espaces, moyens techniques, règlement, etc.), les présente au public et les met en œuvre dans un contexte qui doit valoriser les enfants..

Disponible et réactif, dynamique et créatif il(elle) exploite ces qualités dans les jeux, les tournois, les spectacles (chant, chorégraphie, sketches), soirées à thèmes ou soirées dansantes pour et avec les enfants.

Les appellations génériques :

- Responsable mini-club
- Responsable club-enfants

Il(elle) a pour mission dans le cadre de structures de loisirs (hôtel-clubs ou villages de vacances, parcs de loisirs, évènementiel,...)

Informes les parents du fonctionnement et le programme du mini-club

- Accueillir et encadrer les enfants
- Animer un Mini-Club
- Animer des activités spécifiques pour les enfants et les adolescents
- Animer des journées à thèmes
- Créer des spectacles pour et avec les enfants
- Encadrer et coordonner l'équipe des animateurs du mini-club
- Faire la promotion de ses activités
- Veiller à la bonne application, par son équipe, des règles de sécurité

•En contact permanent avec le responsable d'animation, le(la) responsable mini-club doit faire preuve d'une réelle polyvalence pour s'adapter aux enfants et mettre en œuvre des activités très diverses.

Il (elle) doit soigner son apparence et son comportement en veillant à la sécurité des personnes et des biens.

Il (elle) chante, danse, est sportif et a un bon contact, et surtout il(elle) aime les enfants.

Les capacités attestées :

Accueil, information

- Informer les parents du fonctionnement et du programme du mini-club
- Organise l'accueil des enfants au mini-club
- Identifie et s'adapte aux différents types de d'enfants et aux tranches d'âges
- Veille à la sécurité des biens et des personnes.
- Réalise des supports d'information attractifs (affiches) notamment à l'aide de l'informatique.
- Rendre compte à son Responsable Animation.

Organiser, présenter et mettre en œuvre les activités de journées (animations ludiques et sportives de loisirs)

- S'exprime clairement au micro
- Anime des activités de journées adaptées aux enfants et leurs tranches d'âges
- Explique les règles du jeu, fournit le matériel adapté
- Surveille la baignade des enfants. (SB obligatoire)
- Veille au respect des règles de sécurité
- Créé et anime des activités du Mini Club
- Encadre l'équipe d'animation enfants
- Prépare les plannings de la journée
- Organise les programmes de journées.
- Vérifie l'état du matériel

Animer, présenter et participer aux animations de soirées pour et avec les enfants et adolescents.

- Organise les programmes de soirée.
- Participe aux spectacles
- Créé des spectacles avec les enfants

- Créé des spectacles pour les enfants
- Organise des mini-discos
- Maîtrise les notions artistiques nécessaires :

Maquillage

Chorégraphie pour enfants

Comédie

Chant

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Le métier s'exerce dans les villages de vacances (Touristra Vacances, MMV,...) , les villages clubs (Marmara, Look Voyages,...), l'hôtellerie de plein air (Siblu, Yellow villages,...), les parcs de loisirs (Astérix, Disney,...), les compagnies maritimes de croisières (Costa, P&O), les salles de spectacles.

- Les structures sont de tailles très variables puisque leur capacité d'accueil peut aller de 50 à plus de 3500 clients. L'animateur (trice) peut intégrer une équipe de 2 à 30 personnes. L'autonomie et l'adaptabilité de celui (celle)-ci sont donc des éléments primordiaux.

- Le grand nombre d'établissements employeurs, la taille très variable des structures, les différences de clientèle permettent un grand choix de postes adaptés aux affinités particulières de chacun, dans le cadre de différentes conventions collectives :

Animateur pour enfants. Animateur mini-club. Responsable mini-club. Animateur CLSH

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences, objet de la certification, sont vérifiées et notées lors d'épreuves théoriques et pratiques, complétées par une évaluation en situation réelle, notamment lors des stages en entreprises :

Contrôles théoriques et épreuves pratiques au cours de la formation

- Evaluation en situation
- Evaluation des stages en entreprises
- Rapports de stages
- Examen final
- Entretien final avec un jury de professionnels

La certification est décernée au candidat ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de : 1 représentant des employeurs dans le domaine de l'animation 1 représentant des salariés 1 représentants de Klaxon Rouge
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de : 1 représentant des employeurs dans le domaine de l'animation 1 représentant des salariés 1 représentants de Klaxon Rouge
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de : 1 représentant des employeurs dans le domaine de l'animation 1 représentant des salariés 1 représentants de Klaxon Rouge
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de : 1 représentant des employeurs dans le domaine de l'animation 1 représentant des salariés 1 représentants de Klaxon Rouge
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	Le jury est composé de : 1 représentant des employeurs dans le domaine de l'animation 1 représentant des salariés 1 représentants de Klaxon Rouge

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Responsable animation de clubs enfants" avec effet au 27 mars 2014, jusqu'au 19 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne 25 titres par an

Autres sources d'information :

[Klaxon Rouge](#)

Lieu(x) de certification :

Ecole Klaxon Rouge Domaine du Dourdy 29750 Loctudy

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :